



ZONE PYRENNES

61 rue Négogousses 31100 TOULOUSE

CBD

ARIEGE, AVEYRON, GERS, HAUTE-GARONNE, LOT, HAUTE- PYRENEES, TARN, TARN & GARONNE

COMPTE RENDU REUNION VISIO DU 20.07.2022

OBJET : REFORME M3

PRESENTS(ES) : Hubert CHANEL, Jean Claude GAMET, Guy VIGNAL, Jean Pierre DÔ, Éric ALET, Jean Claude LACOMBE, Françoise CARDONNE, Philippe BALANCA, Gérard MORENO, Mohamed BOUMEDIENNE, Thierry RAMBAUT, Francis RODIERE, Ludovic RAÏS, Jean Claude CHATEAUZEL, Pascal CAYMARIS.

NOTA. Tous les présidents des CBD de la Ligue d'Occitanie étaient conviés à cette réunion.

PREAMBULE. Cette réunion a été initiée par Hubert CHANEL, responsable au niveau FFSB, de la mise en application de cette réforme et organisée par Jean Pierre DÔ, référent au niveau Occitanie, à la demande de nombreux boulistes M3.

Après être revenu sur le contenu, largement diffusé, de cette Réforme et notamment ses objectifs, à savoir

-donner la possibilité aux joueurs de M3 de pratiquer, dans certains CBD de la France bouliste, à un niveau relevé sans être obligés de parcourir des centaines de kilomètres tout au long de la saison.

-de leur offrir une double chance de qualification sur un Fédéral organisé au sein de la Ligue(ou sur chacun des deux Pôles MED et PYR.

Hubert CHANEL ouvre le débat.

QUESTIONNEMENT.

Plusieurs questions sont à l'ordre du jour.

**la mise en place de cette Réforme remettra-t-elle en cause le nombre de qualifiés au niveau de la Ligue ?*

Non, Hubert CHANEL s'engage personnellement afin que le nombre de qualifiés attribué à la LIGUE reste de 13(1 pour chacun des 11 CBD et 2 pour le CBD 34).

**le mode d'organisation des concours dédiés.*

Chacun des deux Pôles organisera son lot de concours dédiés. Cinq au maximum

**le nombre de qualifiés sur les concours dédiés.*

A définir par la LIGUE suivant le nombre d'équipes participantes.

**le déroulement de la compétition (à définir par la LIGUE).*

-engagement à chaque concours(ou à l'ensemble des concours dédiés). Il pourrait être de 50€ par concours.

-compétition :par poules ou par groupes. Le choix des licenciés semblerait se porter sur le mode groupes avec quatre parties sur une seule journée.

-indemnités : seraient attribuées à chaque partie gagnée.

-classement et points attribués établis à l'issue de chaque journée.

**des questions restent à l'heure actuelle sans réponses.*

-le mode de qualification au Fédéral.

.par Pôles ou au niveau LIGUE ?

.Ne serait-il pas souhaitable de passer par des prés qualifications départementales ?

-les pénalités à appliquer en cas de non-participation volontaire à un ou plusieurs des concours dédiés.

-la plus importante : LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE de ces concours sachant qu'il n'y a pas d'aide fédérale et que la LIGUE ne peut se positionner en l'état actuel de son propre budget.

NOTA.

Les décisions à prendre, notamment sur le mode de qualification au Fédéral, pourraient avoir une incidence sur la prise de licence des M3....

CONCLUSION.

Une réunion rassemblant les douze présidents(es) de CBD ainsi que toutes les parties prenantes à cette Réforme (président, trésorier et secrétaire de la LIGUE, responsables des deux Pôles...) se tiendra le samedi 3 septembre prochain à Béziers (lieu du Ch. de France doubles mixtes).

Amitiés sportives

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre DÔ

P.S.

Il semblerait que le retard pris au niveau décisionnel soit dû à un problème de communication (Fédéral, Ligue, CBD, AS...)

Pour ma part je ne chercherai pas les responsables...l'essentiel étant de se mettre au travail et sans retard !!!

Il serait donc souhaitable, au niveau de tous les étages de la pyramide, de travailler et d'échanger sur ce dossier et en amont de la réunion du 03/09